



Groupe d'action locale LEADER Clervaux-Vianden
Bureau LEADER Munshausen
11, Duarrefstrooss L-9766 Munshausen
Tél.: +352 92 99 34 – Fax: +352 92 99 85
Email: cv@leader.lu – Internet: www.cv.leader.lu

Munshausen, le 10 juillet 2008

Rapport sur la réunion du GAL LEADER Clervaux-Vianden du 7.7.2008 à 20:00 heures

Ont participé à la réunion du GAL LEADER Clervaux-Vianden, qui s'est tenue au «Gemengenbau» à Munshausen le 7.7.2008 à 20:00 heures:

Eicher Emile, Majerus Jean, Dimmer Frank, Thielen Raymond, Lutgen Thierry, Schmit Charel, Simon Odile, Ries-Ferring Simone, Reuter Adèle, Mathieu Christian, Lentz Jeanny, Heftrich Michel, Differding Dif, Lutgen-Ferber Joëlle, Staudt Jean-Marc, Bernard Martine

Observateurs: Laroche Patrick, Gils Roger

Excusés: Morn Norbert, Majerus Lucien, Wouters Adrien, Eilenbecker Camille, Wenkin Fons, Engelen Jeff, Schmitz Jean-Marie, Ferring Dieter

Observateurs: Turmes Camille, Degrand Joseph, Rossler François, Lafleur-Schaeffer Madeleine, Barthel Jules, Braquet Romain, Leonardy François, Bassing Charles, Weber Carlo, Rinnen Henri

Ordre du jour:

1. *Approbation du rapport de la réunion du 7.5.2008*
2. *Point d'Information Régional II - PIR (vote)*
3. *RESONORD II (vote)*
4. *Date de la prochaine réunion*
5. *Divers*

M. Eicher souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1. Approbation du rapport de la réunion du 7.5.2008

Le rapport est accepté et signé.

2. Point d'Information Régional II – PIR (vote)

La description du projet a été envoyée aux membres du GAL par voie électronique, le budget prévisionnel a été distribué lors de la réunion. Le budget total du projet PIR II s'élève à 140.626,72.- € dont 67% seront financés par le MAVDR et l'UE (94.219,91.- €), 24.000.- € sont à charge du S.I.CLER et 22.406,81.- € constitue la part privée du porteur de projet.

Mme Lutgen-Ferber informe le GAL sur la décision du GT-PIR II. Après une analyse détaillée du projet, les membres du GT-PIR II ont complété la fiche d'évaluation de projet.

Vu le total de 92 points, les membres du GT-PIR encouragent le projet et proposent au GAL de bien vouloir prendre une décision en faveur du projet. Vu l'accord positif du GT-PIR II, les membres du GAL ont également rempli la fiche d'évaluation (voir Annexe 1). Selon leurs avis, le projet est accepté à l'unanimité des voix et atteint un total de 94 points. La demande préalable du projet va donc être envoyée dans les meilleurs délais au MAVDR.

3. RESONORD II (vote)

Du fait que plusieurs réunions d'informations, concernant le projet RESONORD II ont récemment eu lieu, il a été impossible d'envoyer la description définitive ainsi que le budget prévisionnel aux membres du GAL. C'est pourquoi les deux documents ont été distribués lors de la réunion.

Afin de clôturer RESONORD I, M. Lutgen donne quelques explications finales :
Le document final de RESONORD I sera publié pas comme prévu en juillet 2008 mais en septembre 2008.

Pour RESONORD II, les points capitaux se résument comme suit:

- la collecte de données (2^e enregistrement);
- la création d'une banque de données sociales;
- la standardisation de la collecte de données;
- la coordination d'un rapport social standardisé;
- la collaboration avec le projet SIG II; (insertion des données sociales)
- l'organisation et la mise en place d'un portail d'information.

Le Groupe d'Action Locale est informé que des négociations avec eLuxembourg et le Ministère de la Santé, concernant le projet « portail santé » avancent bien. Vu que le projet RESONORD II prévoit la création d'une banque de données sociales, M. Lutgen propose de créer un portail unique, destiné à mettre les différentes sources d'informations en réseau.

En ce qui concerne le budget prévisionnel, un investissement total de 250.280,00.- € est prévu. Ces investissements représentent en majorité des frais de personnel. Ce personnel sera responsable des tâches définies sous RESONORD II, mais devra également préparer la mise en place des deux autres piliers du projet. Pour ces piliers, le Ministère de la Famille ainsi que eLuxembourg et l'Université du Luxembourg devront encore réserver les budgets nécessaires. Si ces budgets seront accordés, le budget du projet RESONORD II pourra varier. Actuellement un cofinancement de 67% (167.687,60.- €) du MAVDR et de l'UE et de 33% (82.592,40.- €) du GAL LEADER Clervaux-Vianden est prévu.

Suite à la décision du 7.5.2008 du GAL LEADER+ Clervaux-Vianden, les réserves créées sous LEADER+ pourront être investies dans les projets régionaux, comme p.ex. le projet RESONORD II.

Les partenaires potentiels du projet sont: STATEC, SIGI, eLuxembourg, Ministère de la Famille, Université du Luxembourg, Croix Rouge et la Ligue médico-social,....

Le fiche d'évaluation du projet RESONORD II a été distribuée et complétée par les membres du GAL (voir Annexe 2). Sous commun accord, le projet a reçu un total de 99 points et sera donc encouragé par le GAL Clervaux-Vianden.

M. Laroche, président du GT-RESONORD II informe les personnes présentes que l'hypothèse actuelle des Ministères est d'accorder 1 personne par office social et ½ tâche d'adm./6.000 habitants. Ceci reste à confirmer! Il note également que le SYVICOL, dans son avis sur la loi des offices sociaux se réfère au projet RESONORD et à sa vision régionale.

4. Divers

- M. Mathieu de la fondation 'Hëllef fir d'Natur' présente le projet 'Promotioun vun der Uebstkultur'. A l'initiative de la commission d'environnement de la commune de Wincrange, l'Administration communale de Wincrange et la fondation 'Hëllef fir d'Natur' ont élaboré une proposition de projet LEADER.

Les buts principaux du projet sont les suivants:

- coordonner et développer les différents travaux actuels dans ce domaine;
- la commercialisation des produits régionaux (jus de pommes, fruits séchés, miel, arbres fruitiers, ...);
- la création d'un atelier éducatif, ayant comme fin la sensibilisation de la population de soigner et diversifier son environnement;
- la création d'emploi pour des personnes provenant d'un milieu social défavorisé;
- la protection de différentes espèces animales menacées (comme p.ex. celle de la chevêche, ...);
- l'interconnexion des engagements écologiques et économiques pour garantir le suivi du projet.

Une collaboration avec les partenaires suivants est envisagée: Associations des parents d'élèves, Forum pour l'emploi, Fondation 'Lëllger Gaart', LNVL Kanton Cliärref asbl, Syndicat d'Initiative et du Tourisme Wincrange.

Mme Lutgen-Ferber propose d'analyser le projet, après réception d'une description et d'un budget prévisionnel détaillé dans un nouveau groupe de travail et d'introduire la demande préalable dans la nouvelle réunion du GAL. Vu que le GAL envisage d'élaborer un projet 'commercialisation des produits régionaux', Mme Lutgen-Ferber prie les présentes à s'engager dans un nouveau groupe de travail, regroupant ces deux projets.

- En tant que président du Parc Naturel de l'Our M. Eicher présente le projet 'Ecole du goût'. En collaboration avec l'Administration communale de Tandel, le Parc Naturel de l'Our envisage la création d'un projet nommé 'Ecole du goût'. L'accent principal du projet est mis sur la promotion d'une alimentation saine et à la découverte de la richesse gustative des aliments. Ceci d'une part par des formations des responsables éducatifs (parents, écoles/personnel enseignant, cantines, ...) et d'autre part par les jeunes eux-mêmes (p.ex.: par des ateliers destinés à la sensibilisation de leurs goûts, à l'apprentissage des différentes matières premières, à démontrer le choix énorme d'alimentation et finalement de faire le bon choix,...). Vu que les responsables du projet n'ont pas d'expériences à ce niveau, ils prévoient de faire un voyage d'études à l'étranger.

Le budget prévisionnel s'élève à 14.000.- € et se compose de la façon suivante:

- 5.000.- € pour le voyage d'études;
- 8.000.- € pour la définition de la stratégie;
- 1.000.- € pour frais divers.

M. Lutgen informe le GAL que des projets similaires 'Lecker' et 'Schoko' ont été réalisés dans la région Miselerland. (formation des cuisiniers à préparer des plats saines).

Le GAL propose au Parc Naturel de l'Our d'envoyer le descriptif et le budget prévisionnel détaillé du projet au bureau LEADER. Les membres du GAL se mettent d'accord de passer le projet via procédure écrite. Mme Lutgen-Ferber explique brièvement le déroulement de cette procédure.

- M. Staudt informe le GAL qu'un nouveau site internet pour la région Clervaux-Vianden est en construction. Il est prévu que le site sera en ligne mi-août.

5. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du GAL LEADER Clervaux-Vianden aura lieu lundi, 13 octobre 2008 au 'Gemengenbau' à Munshausen.

Signature du procès-verbal de la réunion conformément à l'article 5/b de la convention :

M. DIFFERDING Dif
(Jugendtreff asbl)

M. DIMMER Frank
(Parc Naturel de l'Our)

M. EICHER Emile
(SICLER)

M. EILENBECKER Camille
(D'Frënn vam Ourdall asbl)

M. ENGELEN Jeff
(ESIN asbl)

M. FERRING Dieter
(Université du Luxembourg)

M. HEFTRICH Michel
(Interformations asbl)

Mme LENTZ Jeanny
(Forum pour l'emploi asbl)

M. LUTGEN Thierry
(Anne asbl)

M. MAJERUS Jean
(Parc Naturel de l'Our)

M. MAJERUS Lucien
(SICLER)

M. MATHIEU Christian
(Fondation Hëllef fir d'Natur)

M. MORN Norbert
(SICLER)

Mme RIES-FERRING Simone
(ESIMSO asbl)

M. SCHMIT Charel
(Caritas Accueil et Solidarité asbl)

M. SCHMITZ Jean-Marie
(LNVL Kanton Cliärref asbl)

Mme SIMON Odile
(Cube 521 asbl)

M. THIELEN Raymond
(Parc Naturel de l'Our)

M. WENKIN Fons
(EBLUL asbl)

M. WOUTERS Adrien
(De Cliärrewer Kanton asbl)